

► Liste de vérification » Créer un voisinage plus sécuritaire

Vous voulez faire de votre communauté un endroit plus sécuritaire pour tout le monde? Que vous agissiez seul, avec un groupe de citoyens inquiets ou au sein d'une association communautaire, certaines démarches permettent de créer un voisinage plus sécuritaire. La démarche suivante se fonde sur le modèle SARA (Situation, Analyse, Réponse et Appréciation) :

Situation :

- Cerner les problèmes qui inquiètent le public et les policiers.
- Identifier les conséquences de ces problèmes pour la collectivité et la police.
- Prioriser ces problèmes.
- Établir les buts généraux à atteindre.
- Confirmer l'existence des problèmes.
- Déterminer à quelle fréquence les problèmes surviennent et depuis combien de temps ils existent.
- Déterminer les problèmes à examiner de plus près.

Analyse :

- Identifier et comprendre les événements et les circonstances qui précèdent et accompagnent les problèmes.
- Identifier les données pertinentes à recueillir.
- Faire une recherche pour déterminer ce que l'on sait à propos de ce type de problème.
- Déterminer les mesures qui sont actuellement prises pour régler les problèmes, ainsi que les forces et les limites de la réponse actuelle.
- Préciser le plus possible la portée des problèmes.
- Identifier une gamme de ressources qui pourraient aider à mieux comprendre les problèmes.
- Élaborer une hypothèse de travail sur les raisons qui expliqueraient pourquoi les problèmes existent.

Réponse :

- Faire un remue-méninges pour trouver de nouvelles interventions.
- Faire une recherche pour déterminer ce que d'autres collectivités ont fait devant des problèmes semblables.
- Choisir parmi les interventions possibles.
- Dresser les grandes lignes d'un plan de réponse et identifier les parties qui interviendront.
- Énoncer les objectifs précis du plan de réponse.
- Mettre en œuvre les activités prévues.

Appréciation :

- Déterminer si le plan a été mis en œuvre comme prévu (évaluer le processus).
- Recueillir des données qualitatives et quantitatives sur la situation avant et après la réponse.
- Déterminer si les buts généraux et les objectifs précis ont été atteints.
- Cerner les nouvelles stratégies requises pour renforcer le plan original.
- Évaluer continuellement la réponse pour en assurer l'efficacité soutenue.

Pour en savoir davantage sur la création d'un voisinage sécuritaire, écrivez à Prévention du crime Ottawa, à cpo@ottawa.ca.

Pour plus d'information, visitez le site Web du Center for Problem-Oriented Policing (É.-U.). La trousse sur la prévention de la criminalité du Comité pour la sécurité de Winnipeg offre aussi d'excellents conseils pour créer des voisinages sécuritaires.